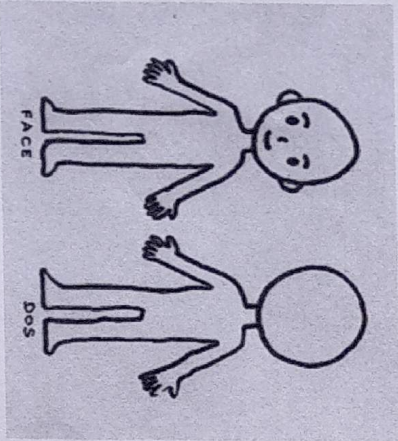


# Fiche tiques

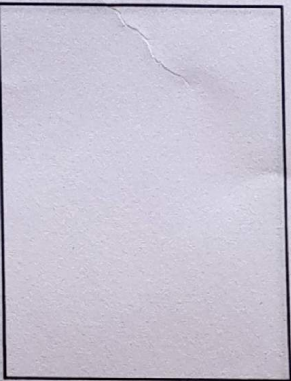
Une tique a été retirée sur ..... le .....

Précisions sur le mode de retrait et remarques (+ nom de la personne ayant effectué le retrait) :

Point de morsure (indiqué par une croix sur le schéma) :



Si possible, scotcher la tique dans le cadre ci-dessous :



Observations durant 30 jours suivant la date de retrait :

- Apparition d'un disque rouge autour de la morsure (date : .....)
- Rougeur inhabituelle s'étalant sur une partie du corps (date : .....)
- Fièvre (date : ..... + degré : .....)
- Coubatures, douleurs aux membres (date : .....)
- Maux de tête (date : .....)
- Fatigue inexplicable (date : .....)

(Contacter un médecin, de préférence formé sur les maladies à tiques, si l'une des cases a été cochée).

# Info tiques



Pour éviter une morsure de tiques :

- Porter des vêtements couvrants et chaussures fermées ou bottes ;
- Préférer des vêtements clairs et unis : on y repère mieux les tiques en train de grimper ;
- Attacher les cheveux ;
- Jeter un coup d'œil rapide toutes les 10 à 15 minutes sur les vêtements : les tiques sont ainsi retirées avant de mordre.

Pour retirer une tique :

- Utiliser un levier à tique : enfilier le crochet sous la tique et tourner lentement jusqu'à ce que la tique se détache ;
- Eviter de comprimer la tique (pince à épiler) ;
- Ne RIEN appliquer SUR la tique (huile, désinfectant) : cela provoque une régurgitation de la tique avec risque accru de contamination ;

Que faire APRES le retrait de la tique ?

- Désinfecter la morsure (pas de mercurochrome : le rouge empêche de contrôler l'apparition de rougeur) ;
- Entourer en pointillés au stylo le lieu de morsure (facilite le contrôle) ;
- Compléter la Fiche Tiques et y scotcher la tique (en cas de suspicion, permet d'analyser si la tique est porteuse de pathogènes)

Et dans les 30 jours qui suivent :

- Contrôler les symptômes mentionnés sur la Fiche Tiques. En cas d'apparition d'un des symptômes, contacter un médecin, si possible formé aux maladies à tiques. Lui présenter la Fiche Tiques complétée.
- En présence de symptômes et à ce stade, le médecin peut prescrire un traitement antibiotique ce qui permet généralement de détruire totalement les germes pathogènes et d'éviter tout risque de chronicité.

